



Déclaration liminaire de la FSU CACFC du 28 juin

Nous déplorons encore une fois l'absence du recteur de l'académie de Nice pour présider l'unique réunion annuelle du Comité Académique Consultatif de la Formation Continue. Pendant plusieurs années dans cette académie les recteurs successifs ont régulièrement présidé cette instance. On aurait pu penser cette année à la vue des changements notables, que le représentant du ministre dans l'académie soit présent, il nous semble que cela eut été la moindre des choses, une réelle marque de considération sur ce dossier, bref un changement maintenant!

Par contre nous nous félicitons, que grâce à l'action continue et dans l'unité des personnels de la formation continue le ministre est enfin pris la décision de suspendre immédiatement le processus de transformation des greta en gip. La traduction concrète s'est faite, même dans notre académie, par un courriel plutôt laconique au demeurant annulant sine die les assises académiques du 22 juin.

Grâce au travail et à l'implication des personnels, le réseau GRETA est devenu l'un des plus grands opérateurs de formation continue en France. Il forme chaque année près de 500 000 stagiaires salariés, demandeurs d'emploi et jeunes sortis du système éducatif sans qualification. Dans notre académie ce sont plus de 11 000 stagiaires qui sont pris en charge par le réseau qui confirme, si cela était nécessaire, sa haute utilité sociale comme outil public de formation continue.

Nous continuons avec les acteurs des GRETA (personnels administratifs, formateurs, coordonateurs, cfc, service de la formation continue, agents comptables, chefs d'établissement...) à affirmer notre opposition à la structure juridique du GIP pour les GRETA. Le ministre a pour l'instant accepté de suspendre pour l'instant ce passage à marche forcé jusqu'au mois de septembre, c'est une bonne chose. Des alternatives possibles existent le ministre se doit de les examiner dans la clarté et la transparence et d'ouvrir ensuite de véritables négociations sur cette question lourde d'enjeu pour la formation continue des adultes et de sa place dans le service public. L'ancien ministre voulait placer les greta et ses acteurs hors de l'éducation nationale, pour l'instant ce scénario catastrophe est écarté.

Nous restons très vigilants et après la trêve estivale nous exigeons que soit menée dans la transparence et avec les représentants des personnels une réflexion sur la structure la mieux adaptée aux GRETA et que des règles claires sur le temps de travail, la classification, les grilles de salaire et les perspectives de titularisation soient mises en œuvre pour les personnels.

En tout état de cause après ces discussions et quel que soit la structure adoptée, nous revendiquons une représentation des personnels et des organisations représentatives dans toutes les instances et pas seulement une invitation comme cela se passe dans le GIP FIPAN.

Nous souhaitons aussi que soit abordé lors de cette instance plusieurs questions diverses :

- Le CTM du 20 juin a décidé l'abolition du système de vacances pour les non titulaires. Nous n'imaginons pas que cette disposition ne s'applique pas à la FCA
- Nous souhaitons qu'une approche homogène soit mise en œuvre pour le renouvellement des contrats dans les différents Greta. Au regard de textes en vigueur nous demandons que la date du 16 mai 2013 soit la date de reconduction de ces contrats et qu'elle soit appliquée dans tout le réseau.
- Nous voulons une nouvelle fois dénoncer le traitement inéquitable de nos collègues administratifs non-titulaires pour que leurs contrats ne soit pas limités à 10 mois.
- Enfin nous souhaitons que les documents de synthèse de l'audit nous soient communiqués et qu'une analyse contradictoire soit permise dans cette instance.